



Villejust Informations

A la Une...

DÎNER DANSANT : UN BEAU SUCCES !

La municipalité a organisé un dîner dansant le samedi 17 septembre dernier à la Grande Salle des 2 Lacs.

Le choix d'un dîner dansant en lieu et place de la Fête du Village et de son traditionnel feu d'artifice a été décidé au vu des problèmes rencontrés depuis déjà plusieurs années consécutives, liés notamment aux conditions météorologiques déplorables qui gâchent la fête et qui engendrent des pertes financières non négligeables.

Dans l'attente d'une réflexion plus globale sur une journée festive communale annuelle, c'est donc un dîner dansant qui a été retenu pour cette année et qui a rencontré un beau succès malgré le nombre d'inscrits un peu décevant.

Malgré tout, les Villejustiens qui en ont fait la démarche se sont retrouvés pour un repas dansant dans une ambiance festive et ont pu en profiter jusqu'à 2h du matin. Nous tenons à les remercier encore vivement pour leur présence et leur implication tout au long de cette belle soirée.

Nous comptons donc sur vous encore plus nombreux l'année prochaine pour la prochaine édition !



Dîner dansant

Dans ce numéro

Infos Administratives 2 à 4

Cadre de Vie 5 à 6

Associations, Loisirs... 7 à 15

Informations Pratiques 16

Informations administratives

MAIRIE FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX



En raison des jours fériés à venir, l'ensemble des services municipaux seront fermés :

- Le mardi 1er novembre 2016 - *Toussaint*
- Le vendredi 11 novembre 2016 - *Armistice 1918*
- Le samedi 12 novembre 2016 - *Fermeture exceptionnelle*



CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

A l'occasion de l'Armistice du 11 novembre 1918, la municipalité rendra hommage aux victimes des guerres du passé et du présent, le :

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016

Le Maire et le Conseil Municipal invitent la population ainsi que les anciens combattants à participer à cette cérémonie qui aura lieu au Monument aux Morts, Place de l'Eglise.

Les enfants des classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école élémentaire « Jeanne Chanson » participeront à cette cérémonie en chantant « La Marseillaise ».



RASSEMBLEMENT A 11H15 DEVANT LA MAIRIE

Un vin d'honneur sera servi à la population à l'issue de la cérémonie, en Mairie, Salle du Conseil.



Ensemble gardons l'esprit solidaire

Brocante du Carrefour des Solidarités

Lieu : 3 rue du Bac 91470 LIMOURS

Samedi 5 novembre de 9 h à 18 h



VACCINATION ANTIGRIPPALE

Dans le cadre de la campagne de vaccination antigrippale, des permanences seront assurées :

Cabinet Infirmier
Mme Evelyne GOUETTA
RPA - 7, Place de l'église
VILLEJUST

**Les mardis et mercredis de 16h à 18h
à partir du 20 octobre prochain
(d'autres horaires possibles sur RDV)**



Pour tout renseignement, contacter **Madame Evelyne GOUETTA**
au 06 75 73 93 19.

Informations administratives



REDRESSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES

Quatre communes de l'Essonne sont concernées dont VILLEJUST.
Encore une douche froide !!!

Je ne regrette pas d'avoir une gestion communale rigoureuse depuis plusieurs années.
Il faut reconnaître que notre commune connaît une bonne santé financière **et pourquoi ?**

Mais aujourd'hui, l'ensemble de nos contributions deviennent aberrantes :

- 93 076 € dans le cadre de la loi SRU
- 146 604 € pour le Fonds de Solidarité des communes de la région d'Ile de France (FSRIF)
- suppression du montant de la DGF pour l'année 2016 (rappel du montant 2015 : 59 785 €)
- et aujourd'hui 31 718 € dans le cadre du redressement des finances publiques

Soit un TOTAL de 271 398 € (331 183 € avec la perte de la DGF)

Pour information, le montant de la taxe d'habitation perçue par la commune est de 259 952 € .

Malgré tout cela, il ne faut pas baisser les bras, mais il est grand temps de revoir les dépenses publiques, et d'arrêter de ponctionner ceux qui ont anticipé l'avenir.

Cette information est une première, soyez assurés que vous serez à nouveau informés sur les finances de la commune dans les prochains Villejust Informations.

Le Maire,
Serge PLUMERAND.



COMMERCE DE VILLEJUST : DU NOUVEAU DANS L'AIR !



Du côté de la Place de l'Eglise, le bar-restaurant « **Le Break Café** » est désormais géré par **Monsieur et Madame Abdeslam ABIDA**.

Ils vous proposent une restauration franco-marocaine.

Du côté de Fretay, le bar-tabac-brasserie "**Le Petit Commerce**" change de propriétaire et devient "**Le Gui'Home**".

Guillaume Teixeira revient aux sources et vous attend pour de nouvelles aventures.



Les horaires d'ouverture et de fermeture vous seront communiqués dans le prochain Villejust Informations, après avoir mis en place un service correspondant à l'attente de tous et dans le plus grand respect du voisinage.

Nous leur souhaitons la bienvenue et un vif succès sur la commune.

SENIORS : APPRENDRE L'INFORMATIQUE



Vous êtes séniors de 65 ans et plus.

Depuis le 2 mai 2016, le CCAS et la Mairie de Villejust proposent spécialement pour vous des **cours, en informatique**, simples et axés sur l'utilisation d'un outil (l'ordinateur) et d'un mode de communication (Internet).

Ces cours collectifs se déroulent dans une salle de la commune adaptée au rythme et aux besoins des séniors et sont dispensés par un professeur expérimenté.

La prestation est constituée pour la 2ème session de 12 semaines de formation collective, à raison d'une séance de 14h30 à 15h45 ou de 15h45 à 17h00, LE LUNDI HORS VACANCES SCOLAIRES.

Les cours ont repris le lundi 12 septembre 2016 ; dates des prochains cours les 3, 10, 17 octobre - 7, 14, 21, 28 novembre - 5 et 12 décembre 2016, pour une participation de 30 € à la première ou deuxième séance.

Si ces cours vous intéressent, vous pouvez obtenir des informations complémentaires et vous inscrire au 01 69 31 74 47 auprès de Mademoiselle Kathleen MONGIS.

<< La formation doit, avant tout, être un moment de partage et de bien-être... >>



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOÛT 2016 (EXTRAIT)



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
CREER un poste d'Adjoint Technique de 1ère classe à compter du 04 juillet 2016
SUPPRIMER un poste d'Adjoint Technique de 2ème classe
MODIFIER le tableau des effectifs du personnel en conséquence

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ACCEPTER la Décision Modificative n°3 au Budget Primitif 2016 telle que proposée par Monsieur le Maire, concernant le versement de la subvention exceptionnelle à l'association « La Troupe des Zicos » relative à leur spectacle musical « 2016 : Mission Zicos »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de
ALLOUER à l'association « La Troupe des Zicos » une subvention exceptionnelle de fonctionnement d'un montant de 2.000 € pour la représentation du spectacle musical « 2016 : Mission Zicos » qui va se dérouler du 7 au 11 octobre 2016 au Centre Culturel Jacques Brel à Villebon-sur-Yvette

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, par 12 voix Pour, 3 voix Contre, 0 Abstention, décide de
RENDRE un avis favorable sur le projet d'Installations Classées de la Société SAREAS IMMOBILIER

Retrouvez le procès-verbal de ce conseil municipal dans son intégralité sur notre site internet
www.mairie-villejust.fr - Rubrique Votre Mairie - Les Conseils Municipaux

HALTE AUX DEPÔTS SAUVAGES : PROTEGEONS NOTRE COMMUNE !

Peut-on accepter qu'une minorité de personnes considèrent que le civisme et le respect des autres ne les concernent pas ? En effet, les dépôts sauvages relèvent d'une incivilité caractérisée.

Des débris ménagers qui s'amoncellent ... Cette photo prise sur le territoire de notre commune, peu flatteuse pour le regard et dégradante pour l'environnement, est malheureusement encore trop fréquente, aux abords des agglomérations mais aussi en pleine campagne.

Les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975.

Se débarrasser de ses déchets encombrants sur un trottoir, au coin d'un bois ou dans une rivière est un comportement irresponsable mais malheureusement encore trop fréquent. Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages.

Faisons tous un effort pour protéger notre commune et notre planète.

Pour information, l'auteur d'un dépôt sauvage s'expose à une amende pouvant aller jusqu'à **1 500 euros**.



POUR RAPPEL

Les habitants de Villejust ont accès à la déchèterie du SIOM pour y porter tout ce qui devient inutile ou encombrant

HORAIRES :

Du lundi au samedi de 9h à 17h45 sans interruption.
Le dimanche et certains jours fériés de 9h à 12h45.
(Fermeture le 1^{er} Janvier, 1^{er} Mai, 14 Juillet, 15 Août et 25 Décembre)



TRIEZ FACILE, TRIEZ UTILE !

Le Syndicat d'Ordures Ménagères de la Vallée de Chevreuse s'est engagé, aux côtés d'Eco-Emballages, dans un vaste programme pour faciliter le tri et faire progresser le recyclage. Les nouvelles consignes entreront en vigueur à partir du 1^{er} octobre, sur tout le territoire du Siom.

Comme annoncé avant les vacances d'été, tous les habitants du territoire du Siom vont très bientôt bénéficier de la simplification des consignes de tri pour les emballages ménagers et de l'extension du parc de conteneurs à verre.

Trier, maintenant c'est + facile

Dès le 1^{er} octobre, chacun pourra jeter dans le bac jaune tous les emballages ménagers, sans distinction : emballages en métal, en papier, en carton... et, fait nouveau : **TOUS les emballages en plastique**, sans exception !

C'est aussi pour faciliter le geste de tri que le Siom, avec le partenariat financier d'Eco-Emballages, va implanter **plus de 70 nouveaux conteneurs à verre sur le territoire**.

Ainsi, d'ici la fin de l'année, les habitants de VILLEJUST disposeront de points de collecte supplémentaires. Leur localisation sera précisée sur les sites d'information municipale et du Siom.

Triez, c'est utile !

Faire le bon geste de tri est essentiel car un déchet bien trié peut être recyclé ou transformé, donc redevenir utile.

L'extension des consignes à tous les emballages ménagers plastiques permettra ainsi **le recyclage d'environ 1000 tonnes d'emballages en plus par an !**

Et, grâce à l'implantation de nouveaux conteneurs, près de **350 tonnes de verre supplémentaires** pourront être **recyclées** chaque année !

Avant la fin septembre, tous les habitants recevront dans leurs boîtes aux lettres un courrier du Siom avec toutes les informations utiles, notamment un nouveau guide du tri et les autocollants de bacs présentant les nouvelles consignes.

Il appartiendra ensuite, à chacun, de faire le bon geste. Un geste simple mais aux conséquences directement mesurables pour l'environnement. Alors, maintenant, tout simplement, triez pour recycler !

Dimanche 9 Octobre 2016,
rendez-vous au Village du Recyclage
du Siom.

La campagne des Extensions de Tri et du parc Verre sera au cœur de la 6^e édition de la Fête de la Récup', organisée par le Siom, le 09 octobre, sur son site de Villejust transformé le temps d'une journée en Village du Recyclage.

La traditionnelle Fête de la Récup' du Siom, offrira cette année un panel d'animations mettant en lumière les bons gestes du tri, les acteurs de la filière, le réemploi, la valorisation et la réduction des déchets. Temps fort de la journée, le lancement officiel et en fanfare, avec la troupe des Pourkoapas, des nouvelles consignes de tri plastiques et de l'extension du parc verre.

A leur arrivée, au cœur du Village du Recyclage, les visiteurs pourront rencontrer les acteurs de la filière (éco-organismes, entreprises), notamment Eco-Emballages et la société Paprec qui sont directement impliqués dans le plan d'extension déployé par le Siom dans ses 21 communes. Sur chacun des stands, animations et informations conviviales seront au programme.

Le Village du Recyclage du Siom c'est aussi quatre espaces à explorer en jouant au PokéTri !

L'espace Réemploi articulé autour du traditionnel Vide-Grenier* du Siom qui est ouvert à tous les particuliers. S'y ajouteront des ateliers de création à partir d'emballages et une bibliothèque éphémère où les ouvrages seront à disposition gratuite.

L'espace Réduction des Déchets avec l'exposition Stop Au Gaspi, des formations compostage et, en temps fort la 2^{ème} édition du «Concours Top'Chefs Anti Gaspi » qui réunira cette année 6 équipes de collégiens et d'élèves des Ecoles Durables du Siom.

L'espace Valorisation des déchets avec, tout au long de la journée, des visites guidées de l'UVE (Unité de Valorisation Energétique).

Enfin, l'espace Pédagogique qui propose à travers 6 ateliers de jeux interactifs de découvrir le monde et le cycle des déchets.

D'autres animations viendront ponctuer le parcours des visiteurs : spectacle de Théâtre-Forum par la troupe Arc-en-Ciel, film « Recyclage High Tech »... sans oublier le grand concert de clôture par les Pourkoapas. Ces artistes hauts en couleur qui jouent avec des instruments créés à partir de matériaux de récupération, sauront assurément vous faire aimer les déchets !

Des stands de restauration sont également prévus pour satisfaire les appétits des visiteurs.

*Pour le Vide-Grenier : Renseignement et inscription sur siom.fr, auprès de com@siom.fr ou Tél. 01.64.53.30.00.

DIMANCHE 9 OCTOBRE 2016 À VILLEJUST





Associations, loisirs, culture

SORTIE DES ANCIENS : ESCAPADE DANS LA VALLEE DU LOIR

Après avoir visité le Havre et sa région en mai dernier, nos anciens sont allés à la découverte de la Vallée du Loir en ce jeudi 8 septembre 2016.

Partis à 6h20 de la mairie de Villejust, les 38 participants sont arrivés aux alentours de 8h00 pour un petit déjeuner à CHATEAUDUN à l'hôtel « Entre Beauce et Perche ».

Puis, à 10h00 gare de THORE-LA-ROCHETTE pour une balade commentée en Vallée du Loir, dans un autorail X2400 des années cinquante : après un arrêt en gare de Trôo, cité troglodytique, direction MONTOIRE-SUR-LE-LOIR, où eut lieu l'entrevue entre Hitler et Pétain en Octobre 1940, puis le tunnel de Saint Rimay, où Hitler commença à construire son quartier général W3.

Retour en gare de THORE-LA-ROCHETTE pour une dégustation de vins à la maison du vin et des produits du terroir Vendômois.

A 12H45, direction le restaurant « Hôtel du Pont » pour le déjeuner. Ensuite départ pour MONTOIRE-SUR-LE-LOIR pour une visite commentée par la créatrice de Musikenfête, musée-spectacle qui met en scène plus de 500 instruments de musique du monde entier.

Nos anciens ont participé à la création de morceaux de musique dans un partage de bonne humeur et de convivialité.

Déjà l'heure du retour, une arrivée vers 20h15 à Villejust, avec des souvenirs plein la tête comme chaque année.





RETOUR SUR LE FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations se sont réunies en nombre pour le Forum le samedi 10 septembre 2016 au **Complexe Sportif de la Poupardière**. Les visiteurs ont ainsi pu rencontrer les représentants de chaque association et pourquoi pas découvrir une activité nouvelle afin de prendre de bonnes résolutions pour la rentrée.

Bonne rentrée sportive à tous !





MARCHE DE NOËL 2016 A ORLEANS



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEJUST



MARCHE DE NOËL A ORLEANS



SAMEDI 3 DECEMBRE 2016

Le Marché de Noël étend son long manteau blanc places du Martroi, de la République et de la Loire. Des petits chalets en bois joliment décorés proposent de nombreux articles : jouets, produits du terroir et de l'artisanat d'art local, objets de décoration, cadeaux, alimentation etc. Une grande roue s'installe pour l'occasion et des animations gratuites sont proposées pour les enfants.

La Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale de Villejust proposent donc à tous les Villejustiens et Villejustiennes une sortie intitulée :

« Noël dans les sapins d'Orléans » LE SAMEDI 3 DECEMBRE 2016

Une journée forte en émotions et pleine de surprises vous attend.

Car de 50 places avec toilettes, air conditionné, vidéo DVD....
Réservation des places par ordre d'arrivée.



Départ de Villejust : 10h15
Départ d'Orléans : 19h00
Retour à Villejust prévu à 20h30

TARIF PAR PERSONNE (transport) : **15 € (tout âge)** (Règlement par chèque à l'ordre du trésor public)
Les Villejustiens sont prioritaires sur cette sortie mais les extérieurs sont les bienvenus dans la mesure des places disponibles



Rappel Arrêts du Car

Le Bourg	10h15
La Poitevine	10h20
Fretay	10h25
La Folie Bessin	10h30

VENEZ NOMBREUX !!!

COUPON-RÉPONSE – MARCHE DE NOËL A ORLEANS – SAMEDI 3 DECEMBRE 2016

A remettre à la Mairie à Melle MONGIS – 01.69.31.74.47

impérativement avant le vendredi 14 novembre 2016 accompagné du règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
TEL :
NOMBRE DE PARTICIPANTS
TOTAL PAR FOYER :



ARRÊTS DE CAR :

Le Bourg	<input type="checkbox"/> 10h15
La Poitevine	<input type="checkbox"/> 10h20
Fretay	<input type="checkbox"/> 10h25
La Folie Bessin	<input type="checkbox"/> 10h30



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST

Les P'tites Puces Villejust

(Vide-grenier spécial jouets, livres, articles de puériculture et vêtements enfants)

Le Dimanche 27 Novembre 2016**Complexe Sportif de Villejust - de 10h à 17h**

Emplacement de 2m : 4€

Inscriptions par mail : apevillejust@gmail.com

Merci d'envoyer votre règlement à :
Association des Parents d'Elèves de Villejust
6 rue de la mairie
91140 VILLEJUST

Date limite: 09 Novembre 2016



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE VILLEJUST

**ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES****REPRÉSENTATION DU THÉÂTRE DU GRENIER : « LE COMPLEXE DE PHILEMON »**Ne manquez pas la représentation du « **Complexe de Philémon** »

par le Théâtre du Grenier

SAMEDI 15 OCTOBRE A 20h30**SALLE DES COUDRAYES**

Vous passerez un très bon moment, avec cette comédie aux multiples rebondissements.

Dans cette pièce, Hélène, une épouse modèle découvre la psychanalyse.

Sa vision des choses s'en trouve bouleversée de fond en comble et son mari lui semble rongé par une puissante névrose.

Guidée par un psychanalyste, la voilà partie à la recherche de ses complexes.

La psychanalyse fait passer un souffle d'extravagance dans la calme demeure de province et vous entraînera dans de nombreux quiproquos uniquement destinés à vous faire rire.





JUDO CLUB

STAGE JUJITSU - SELF DEFENSE 100 % FEMMININE

RÉSERVÉ AUX FEMMES À PARTIR DE 14ANS
DES TECHNIQUES SIMPLES ET EFFICACES POUR RÉPONDRE À
TOUS TYPES D'AGRESSIONS.

« CONTRÔLER UNE AGRESSION SANS INFLIGER DE
BLESSURE, C'EST L'ART DE LA PAIX »
MORIHEI UESHIBA

5^E
STAGE

- STAGE DE 10H A 12H -

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2016

THEME : SE DÉFENDRE D'UNE AGRESSION À MAIN NUE. 1/2

DIMANCHE 22 JANVIER 2017

THEME : SE DÉGAGER D'UNE SITUATION DANGEREUSE

DIMANCHE 12 MARS 2017

THEME : SE DÉFENDRE FACE A UN AGRESSEUR ARMÉ

DIMANCHE 14 MAI 2017

THEME : SE DÉFENDRE D'UNE AGRESSION À MAIN NUE. 2/2

DIMANCHE 11 JIN 2017

THEME : SITUATION RÉELS FACE A DES AGRESSEURS

DOJO DE LA POUPARDIÈRE
AVENUE DE LA
POUPARDIÈRE
91 140 VILLEJUST



FLORIAN CARRILLO
DIPLOMÉ D'ÉTAT, 3ÈME DAN
MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE FRANCE
MÉDAILLÉS NATIONAUX &
INTERNATIONAUX

RENSEIGNEMENTS : 06 27 87 10 56

[HTTP://JUDOCLUBVILLEJUST.COM](http://JUDOCLUBVILLEJUST.COM)

AKJE 91 - KARATE VILLEJUST

Akje 91
Karaté Villejust

Karaté Villejust vous propose dès la rentrée septembre**2 Cours de self défense mixte**

- ✓ Apprenez à vous défendre en toute sécurité, découvrez les techniques les plus efficaces.
- ✓ Adoptez les bons comportements. Gagnez en confiance et en assurance, dépassez-vous !

Horaires des cours

- ✓ le mercredi de 20h00 à 22h00
- ✓ le samedi de 12h15 à 13h45

Karaté Villejust vous proposera tout au long de l'année des stages d'initiation à la self défense accessibles à tous.

Lors des ces stages, vous apprendrez des techniques simples, efficaces et réalistes pour vous permettre de vous défendre.

Initiations animées par :

Etienne Guy Seymour Ceinture noire 3^{ème} Dan Taekwondo
Ceinture noire Kyokushinkai

Pour toute information : 06 16 21 60 06/ 06 19 56 26 02 - akje91@gmail.com

AKJE 91 - KARATE VILLEJUST

Mairie de Villejust - 6 rue de Villejust - 91140 VILLEJUST

Contacts : Guy Seymour 06 16 21 60 06

Associations, loisirs, culture



LA TROUPE DES ZICOS

2016 : Mission Zicos

Cette semaine commence la série 2016 des concerts Zicorama. Les 80 bénévoles de l'association sont dans les starting-bloks en attendant que le public vienne découvrir le nouveau spectacle.

Installés au Centre Culturel Jacques Brel de Villebon-sur-Yvette depuis le 1er octobre dernier, les costumes, les décors, les vidéos et toutes les infrastructures techniques encadrant les 30 chanteurs et les 12 musiciens sont finalisés, répétés, peaufinés.

Au programme : un concert qui vous emmènera dans 50 ans de chansons, de Fernandel à Maître Gims ! En passant par Vianney, Serge Lama, Edith Piaf, Axelle Red, James Brown, Christophe Willem ou encore AC/DC, Vanessa Paradis, Jean-Jacques Goldman et bien d'autres...

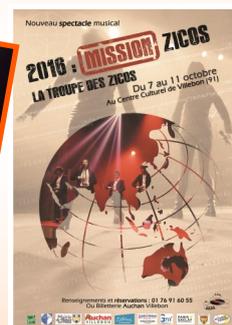
Les enfants de l'école Jeanne Chanson sont invités par la troupe à participer à deux tableaux sur scène lors de chacun des 5 concerts.

Il y a fort à parier que de nombreux habitants de Villejust seront dans la salle pour venir remplir la MISSION ZICOS.

Toutes les informations sont sur www.zicosite.fr

Les Concerts auront lieu au Centre Culture Jacques Brel À Villebon-sur-Yvette :

Vendredi 7 octobre à 21h
Samedi 8 octobre à 20h30
Dimanche 9 octobre à 16h
Lundi 10 octobre à 20h30
Mardi 11 octobre à 20h30



Les places sont en vente à la billetterie Auchan - Villebon
ou par téléphone au 01 76 91 60 55

LES ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST



LES

ANCIENS COMBATTANTS DE VILLEJUST

**organisent une dégustation de jus de pomme pressé à l'ancienne
sur le parking de la boulangerie-pâtisserie**

LE SAMEDI 15 OCTOBRE A PARTIR DE 9H

REGARDS EN ARRIERE



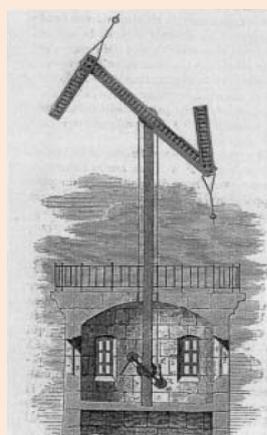
Le Rocher de Saulx, vigie de la région Parisienne



En plein cœur de la tourmente révolutionnaire, **Claude Chappe** et ses quatre frères inventent un système de télécommunications à longue distance d'une performance inégalée pour l'époque. La colline située entre **Villejust** et **Saulx-lès-Chartreux** fut concernée par celui-ci.

C'est une invention stratégique pour le régime français qui lutte pour sa survie à ses frontières. Le système est simple, puisqu'il s'agit d'une succession de tours équipées de sémaphores à 3 bras, dont les positions permettent de chiffrer des messages suivant un code comprenant de l'ordre de 10000 combinaisons possibles, pour autant de mots.

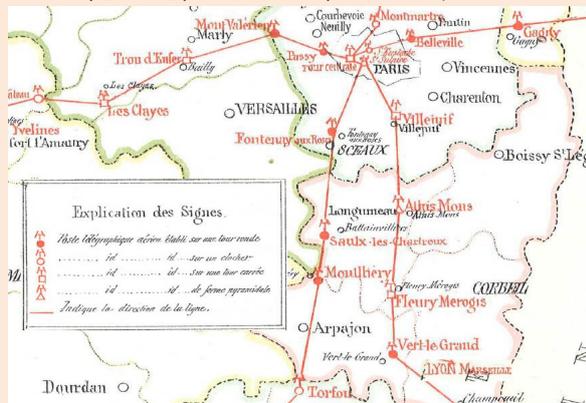
Les tours situées sur des hauteurs, et distantes d'environ 10 km, sont desservies par des « stationnaires », qui passent leur temps l'œil rivé à leur lunette, et qui retransmettent de tour en tour, sans les comprendre, les messages codés entre Paris et la province, en actionnant les bras du sémaphore via un système mécanique de manivelles, leviers, poulies et cables. Le système est d'une redoutable efficacité pour l'époque, puisqu'on estime qu'un message Paris-Strasbourg peut être retransmis en 6 mn, pour une distance de 500 km, alors que le courrier postal met encore 8 jours.



Après une première expérience de transmission sur 14 km près de leur village natal, Brûlon, dans la Sarthe,

les frères font une démonstration officielle le 12 juillet 1793, sur 40 km, de Ménilmontant à St Martin du Tertre, via Ecouen. Quinze jours plus tard, la Convention désigne Claude Chappe comme responsable d'un service de télégraphie optique des Armées.

En août, le Comité de Salut Public décide la construction d'une première ligne de télégraphe entre Paris et Lille (achevée en avril 1794), mais il faudra attendre 1823, pour qu'une ligne en direction de Bordeaux soit opérationnelle. Cette ligne se développe depuis Paris vers le sud à partir de l'église Saint-Sulpice, gagne Fontenay aux Roses¹ à 7.5 km, puis Saulx les Chartreux, 13.3 km plus loin et Montlhéry², Torfou, puis encore Etampes et au-delà.



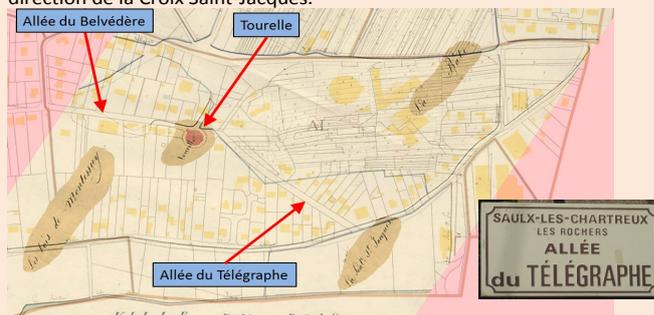
Atlas de Kermabon (Lignes de télégraphe en Seine et Seine-et-Oise)

En 1787, Monsieur de MONTESSUY, seigneur du Plessis St Père, fait édifier sur la pointe Est du Rocher une terrasse circulaire pour jouir

commodément du point de vue vers Paris et vers Montlhéry. Ce lieu s'appelle aujourd'hui le rond-point du Belvédère.

C'est à proximité de cette terrasse que le poste de télégraphie aérienne de Chappe est installé sous Napoléon Ier. Ce poste se trouve entre ceux de Fontenay-aux-Roses au Nord et de Montlhéry au Sud. Il relie Paris à Bayonne grâce à 116 postes. Un signal élémentaire met 20 minutes pour relier les deux villes.

Quant à la tour du télégraphe de Saulx les Chartreux, celle-ci était située à la pointe Est du Rocher, à l'extrémité de l'actuelle Allée du Belvédère. Aucun reste de la tour ne demeure visible sur place. En ce qui concerne le panorama, c'est plutôt décevant : côté Nord, les villas modernes bloquent la vue vers Fontenay, et côté sud, les arbustes masquent la direction de Montlhéry. Seule marque de la présence de l'édifice, l'Allée du Télégraphe qui descend du Rocher par un escalier abrupt (155 marches) en direction de la Croix Saint-Jacques.



Localisation de la Tour Chappe de Saulx les Chartreux sur le cadastre Napoléonien superposé au plan cadastral actuel

En 1843, l'américain Morse invente le télégraphe électrique qui sonnera rapidement le glas du télégraphe optique Chappe. Les dernières stations sont désaffectées dans les années 1850-1860. En ce qui concerne la Tour de Saulx, ses vestiges sont néanmoins encore visibles en 1900 car mentionnées dans la « Monographie de l'Institutateur » :

« On voit encore, au lieu-dit la Bâte, sur le territoire de Saulx, non loin de la pointe orientale de cette colline, une ancienne tour qui servit autrefois, avant l'invention de la télégraphie électrique, de base au télégraphe aérien de Paris à Toulouse; il communiquait d'un côté avec Fontenay-aux-Roses et de l'autre avec Montlhéry. La science a fait beaucoup de progrès depuis l'invention de Claude Chappe, et au pied de cette tour passe aujourd'hui, non plus même un fil pour le télégraphe électrique, mais un fil téléphonique, sur la ligne du tramway de Paris à Arpajon. »

La nouvelle de la révolution de 1848 atteint très vite la province grâce au télégraphe de Chappe. Le Sous-Préfet écrit au maire de Saulx le 26 février 1848 :

« D'après les ordres qui m'ont été donnés par le Gouvernement provisoire, on doit veiller avec la plus grande attention à la conservation du télégraphe. Je vous engage donc à ne pas souffrir qu'aucune atteinte soit portée à celui qui existe dans votre commune et je vous invite à cet effet à commander chaque jour et jusqu'à nouvel ordre un poste de dix hommes pour veiller nuit et jour à la conservation de ce précieux établissement. »



Vue aérienne du parcours du signal télégraphique entre Fontenay et Montlhéry (Vue GoogleEarth)

Regards en arrière

¹ La tour du télégraphe Chappe de Fontenay était située sur l'actuel site du CEA, sur la colline de Bellevue.
² Située au pied de la grosse tour du château de Montlhéry.

Associations, loisirs, culture



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

B
I
B
L
I
O
T
H
E
Q
U
E

Cette année encore, l'équipe de bénévoles est prête à vous accueillir les samedis après-midi à la bibliothèque, de 14h30 à 16h00 !

De gauche à droite, nous retrouvons Valérie, Valéry, Florence et Chantal.

Marcelle, absente de la photo, est la 5^{ème} bénévole de cette équipe dynamique qui œuvre depuis le début de la création de la bibliothèque municipale.

N'hésitez pas à vous faire conseiller, que ce soit pour les ouvrages jeunesse ou pour tous les documents adultes.

La bibliothèque est un lieu privilégié pour la lecture et possède un beau choix d'ouvrages pour tous les publics (livres, CD, DVD).

Bonnes lectures !

Marie-Claire



ESPACE COMMUNAL DES COUDRAYES :

INSCRIPTIONS ATELIERS THEÂTRE-DESSIN-MODELAGE

Permanences en Mairie :

- Lundi 10 octobre de 17h30 à 19h00
- Mercredi 19 octobre de 17h30 à 19h00
- Mercredi 26 octobre de 17h30 à 20h30



RANDONNEES PEDESTRES



Prenez de bonnes résolutions, venez marcher !

Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 10 octobre	lieu non précisé	André, Michèle
Lundi 17 octobre	lieu non précisé	Chantal, Christian Bourgès, Annick
Lundi 24 octobre	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 31 octobre	lieu non précisé	Marcelle
Lundi 07 novembre	lieu non précisé	André, Michèle

RDV à Nozay, parking du cimetière à 13h30, départ 13h45 précises.

Pour tout renseignement, veuillez contacter Michèle JOUBIN au 06 62 59 84 34.

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Allez visiter le site www.randulis.com



Associations

Pour la parution du n° 431,
les articles associatifs à faire pa-
raître devront parvenir en
mairie au plus tard le

10 octobre 2016

Ramassage des encombrants

Vendredi 14 octobre 2016

Retrouvez toutes les dates sur
notre site internet :

www.mairie-villejust.fr

Rubrique Ville pratique



Horaires d'ouverture de la mairie (services fermés au public le mercredi)

Accueil - CNI - sacs végétaux	01.69.31.74.40
Affaires générales - Etat civil	01.69.31.74.43
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Affaires scolaires	01.69.31.74.42
Lundi, mardi, jeudi, vendredi :	de 10h30 à 12h00 de 13h30 à 17h30
Samedi (permanence)	de 09h00 à 12h00
Urbanisme	01.69.31.74.46
Lundi, mardi, jeudi, vendredi	de 13h30 à 17h30
Eventuellement sur rendez-vous uniquement le matin	de 09h00 à 10h30
Services techniques (secrétariat)	01.69.31.74.46
Fax	01.60.14.65.82

Bureau Municipal

Serge PLUMERAND	Maire	
Igor TRICKOVSKI	1 ^{er} Adjoint	Affaires Générales, Sécurité, Démocratie Locale, Culture
Sylvie ARMAND-BARBAZA	2 ^{ème} Adjointe	Finances, Affaires Scolaires et Périscolaires
Didier MEZIERES	3 ^{ème} Adjoint	Urbanisme, Aménagement du Territoire, Travaux
Estelle QUADJOVIE	4 ^{ème} Adjointe	Communication, Information, Jeunesse
Sauveur CONCORDIA	5 ^{ème} Adjoint	Environnement, Développement Durable, Entretien du Patrimoine

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :
Pascale BABOIN - Cabinet du Maire - 01 69 31 74 41
Email : cabinet-du-maire@mairie-villejust.fr

Conception et rédaction :

Liliane GASPARIK

Contact :

gasparik.liliane@mairie-villejust.fr

